

MANUEL DU VOYAGEUR

DANS LE

CANTON DE VAUD

comprenant

un Tableau de ce canton, par L. Vulliemin, et un
Indicateur général des lieux, des choses et des
adresses, pendant les huit dernières années.



LAUSANNE

LIBRAIRIE DE F. WEBER, ÉDITEUR

1857

3° Le Jura.

(*Jurassion*, des Grecs; *Jurassus*, *Jura*, des Latins; *les Joux*, au moyen-âge; *Léberberg*, en allemand.)

Le rideau de montagnes qui se prolonge du Rhône au Rhin sur un espace de près de 400 lieues, marque, au couchant, l'horizon de la Suisse. Le Jura vaudois occupe sur cette ligne une longueur d'environ 44 lieues, depuis la Dôle, frontière du Pays de Gex, au Creux du Vent, frontière du canton de Neuchâtel. Comme les Alpes ont leurs escarpements au midi et s'abaissent au nord en amphithéâtre, ainsi le Jura se dresse du côté de Suisse, tandis qu'il s'abaisse du côté de France en ondulations lentes et parallèles, jusqu'aux lieux où il se perd dans les plaines de la Bourgogne et dans le voisinage des Vosges. Ainsi donc sa lisière seule, large de 2 à 3 lieues, nous appartient; mais elle est sa partie la plus élevée.

Nous voyons d'abord, en partant du sud, cette lisière se partager en deux chaînes parallèles, que sépare une longue vallée arrosée par l'Orbe à sa naissance. De ces deux chaînes la moins élevée est celle qui sert de limite à la France et porte les forêts du Risoud (3,970'). La plus haute comprend la Dôle (5,174')¹, le Marchairu (4,490'), le Mont-Tendre (5,172')², et s'en va mourir en descendant rapidement sur Romainmotier. Lorsque cette arête est près de se perdre, celle qui sépare le canton de la France s'élève, pour former le Mont-d'Or (4,500'), en même temps que la Dent de Vaulion, se dressant (4,949')³, avec ses ramifications, entre les deux chaînes, ferme la vallée de l'Orbe qui les sépare. Puis, de ce point, la chaîne frontière de France, devenue la chaîne unique, s'abaisse vers Ballaigues, pour donner passage à la Jougnenaz, et se redresse bientôt fièrement pour donner naissance au Suchet (4,890')⁴ et à l'Aiguille de Beaulmes (4,334'). Les pentes du Mont-de-Beaulmes descendent dans la vallée de Sainte-Croix, d'où l'on remonte rapidement les flancs gazonnés du Chasseron. La chaîne qui du Chasseron (5,370') se prolonge jusqu'au Mont-Aubert termine au nord le Jura vaudois. Derrière ses sommités courent plusieurs ramifications parallèles, formant des *combes*, ou vallons plus ou moins dessinés, qui se prolongent jusques dans le Val de Travers.

A le considérer à distance, le Jura semble former une chaîne ininterrompue et comme une muraille infran-

¹ 5,587', Wœrl; 5,082, Tralles et Pictet; 5,178, Ingénieurs français.

² 5,424', Wœrl; 5,180', Curabœuf.

³ 4,773', Curabœuf.

⁴ 4,866, Curabœuf; 5,294', Wœrl

chissable jetée pour limite entre deux pays. Il ne laisse pas cependant d'avoir ses points de dépression, passages de facile accès.

Le col de la *Faucille* conduit du Pays de Gex dans la Bourgogne, le long du flanc méridional de la Dôle. La vallée qui s'en détache au nord et remonte vers le plateau des Rousses, le long du cours naissant de la Valserine, est la *Vallée des Dappes*.

Le col de *Saint-Cergues* descend du plateau des Rousses, des lieux voisins de la source de l'Orbe; il longe le flanc septentrional de la Dôle et tombe dans la gorge du Jura qui s'ouvre sur la ville de Nyon (4,179').

Nous ne rangeons pas au nombre des cols du Jura le *Marchairu*. On a profité des vallons que forment les contreforts de la montagne pour faire serpenter, entre les hêtres et les sapins, une route jusqu'à sa cime; mais la route, ne trouvant aucune dépression, est réduite à gravir le mont jusques à son point culminant.

C'est au-dessus du village de Montricher, entre le Mont-Tendre et le Mont-Châtel, qu'il faut chercher, en pénétrant par le vallon des *Verrières*, une troisième dépression du Jura et un col facile à franchir. Ce passage en rencontre un autre. En descendant des *Verrières* dans la vallée de l'Orbe, on arrive au col étroit de *Pétra-Félix*, dominé par la forêt de ce nom et situé à l'extrémité de la gorge qui descend vers Romainmotier, serrée entre la chaîne que nous venons de suivre et celle qui, de la Dent de Vaulion, s'abaisse vers le village des Clées.

Mais des cols du Jura vaudois le plus bas et le plus facile à traverser est celui de *Ballaiques*, entre le Mont-d'Or et le Suchet. Il conduit des bords de la Jougne naz vers ceux de l'Orbe. C'était la voie romaine. C'était, au moyen-âge, celle que suivaient les pèlerins et les mar-

chands venant de France, de Belgique et de Bourgogne. On comprend avec peine que le gouvernement du canton de Vaud, qui a versé des sommes considérables sur des routes bien moins importantes, ne travaille pas à rétablir les voies anciennes et à appeler, par le redressement des routes de Ballaigues à Lausanne et à Yverdon, le transit et les voyageurs sur ces chemins.

Le col de *Sainte-Croix* s'ouvre, au-dessus de Vuitebœuf, entre le pied du Chasseron et les rochers de Covattannaz, flanc abrupte du Mont-de-Beaulmes. Arrivé, au-dessus du village de Sainte-Croix, à son point culminant, il se partage en deux branches. L'une, passant au village des Fours, va tomber près du Fort de Joux. L'autre conduit, à travers la Combe de Noirvaux, au village de Butte, dans le Val de Travers.

Un dernier passage du Jura s'ouvre au-dessus du village de Montborget. Il est, sur la pente du Chasseron, une longue vallée qui, de Bullet, se cachant derrière la Pidouse et la montagne de Grandson, va tomber en deux ramifications, d'un côté, dans le Val de Travers, près de Motiers, de l'autre, au village de Provence. C'est à ce vallon qu'arrive le voyageur, en montant depuis Montborget.

Après avoir marqué les points accessibles du Jura, essayons d'en caractériser les principales sommités. Commençons par le midi.

La *Dôle* est la sommité la plus haute du Jura et s'élève de 500 à 600 pieds au-dessus de sa plus haute ligne. Vue de loin, elle paraît comme la reine de la chaîne des monts. Vue de près, sa cime, sur le roc à pic, est un terre-plein, couvert d'un tapis de gazon, duquel le flanc méridional de la montagne tombe assez abrupt, et le flanc septentrional descend en talus gazonné vers la val-

lée des Dappes et vers celle qui se prolonge des Rousses à Saint-Cergues. De ce sommet, non-seulement l'œil embrasse le Léman, les Alpes, du Dauphiné jusqu'au Saint-Gothard, et toute la plaine de la Suisse romane, mais il peut encore suivre dans le Jura jusqu'à sept chaînes parallèles à l'occident, les premières bien dessinées et les dernières se succédant, dans le lointain, comme des ondes bleuâtres. C'est sur la terrasse de la Dôle que se réunit, le premier dimanche d'août, la jeunesse des villages de la plaine vaudoise. Les uns se livrent aux danses sur la pelouse serrée et élastique; les autres cueillent le *léontopodium*, le *sénécio*, le *satyrium nigrum* ou telle autre des plantes, richesse de la Dôle. Les échos retentissent des éclats de la joie. Mais, un jour, cette joie fut troublée par un événement funeste. Deux jeunes époux, mariés de ce même jour, étaient venus à la fête avec toute leur noce; ils voulurent, pour s'entretenir un moment avec plus de liberté, s'approcher du bord de la montagne; le pied glissa à la jeune mariée, son époux voulut la retenir; mais elle l'entraîna dans le précipice et ils terminèrent ensemble leur vie dans son plus beau jour. On montre un rocher rougeâtre qu'on dit avoir été teint de leur sang¹.

Auprès de la Dôle, à l'orient, le mont de *Finchâtel*, séparé de la Dôle par une forte dépression et semblable à un cône tronqué, domine le village de Saint-Cergues.

Le *Noirmont* (5,229'), arête longue et dépouillée; le *Marchairu*, croupe boisée, qui sépare les Amburnex du Pré d'Aubonne et le district d'Aubonne de celui de la vallée de Joux; le *Mont-Tendre*, que des exploitations abusives ont laissé presque chauve; le *Mont-Châtel*

¹ De Saussure, Voyages dans les Alpes, tome II.

enfin, tout boisé, d'une pente rapide et dont la cime est formée de rochers nus, se suivent sur une même ligne et ferment à l'est la vallée du lac de Joux. Le *Risoud*, longue chaîne faiblement ondulée, dont le point saillant est le *Grand-Crét*, ferme la vallée à l'ouest, du côté de France. Point de cols dans le Risoud. C'est un sol rampant et une longue et uniforme forêt de sapins jusqu'au point où, s'enhardissant tout à coup, le mont se dresse, se revêt de pâturages et se termine par des rochers à pic au plateau du Mont-d'Or.

C'est en face du Mont-d'Or que la *Dent de Vaulion*, se jetant entre ce mont et la première chaîne du Jura, ferme la vallée du lac de Joux. Représentez-vous l'arête qui se prolonge de Pétra-Félix aux Clées surmontée d'une partie saillante, terminée à pic; tout autour du sommet, des pâturages; à leur pied de vastes forêts de hêtres et de sapins; un précipice effroyable du côté de la vallée que l'Orbe arrose; et, sur la cime, une vue qui est, après celle de la Dôle, la plus belle du Jura: voilà quelle est la Dent de Vaulion. Les pâturages du Mont-d'Or, comme ceux de la Dent, se perdent dans des pentes boisées, et celles-ci dans les terres cultivées que baignent les eaux de la Jougnenaz.

De la Jougnenaz le mont se relève, en pente assez douce d'abord, couverte de bois et de pâturages; puis il se forme une arête dont le *Suchet* est la principale sommité. On redescend au midi sur une pente facile, qui devient bientôt rapide et finit par s'adoucir de nouveau et par se perdre dans la plaine sur les villages de Bal-laigues, de Lignerolle et de l'Abergement. Au nord du Suchet, un mamelon, couronné d'un diadème de rochers, se détache et s'appuie sur le vallon qui sépare le Suchet du Mont-de-Beaulmes.

On voit, de l'intérieur du canton de Vaud, se dessiner auprès du Suchet une longue arête de rochers saillants et à pic, terminée à l'une de ses extrémités par une pointe qui lui a fait donner le nom d'*Aiguille*; derrière l'arête se cachent des pâturages excellents, entourés d'une forêt de beaux sapins qui descend jusques à la vallée de Sainte-Croix et aux rochers de Covatannaz. Sur le devant, du village de Beaulmes à celui de Vuiteboëuf, le mont n'offre aux yeux qu'une pente nue, jaunâtre et stérile. Tel se présente le *Mont-de-Beaulmes*. De la Roche-Ronde, un des points saillants de son arête, la vue embrasse toute la Suisse occidentale.

A l'autre côté de la vallée de Sainte-Croix, et à l'extrémité de la chaîne qui du Chasseron se prolonge jusqu'au Mont-Aubert, s'élèvent les cimes de Cochet, du Miroir et du Sucheron; le mont tout entier porte le nom de *Chasseron* (*Gestler*, en allemand); des combes, ou vallées, lient, ainsi que nous l'avons dit, le Chasseron au Mont-Aubert. D'une médiocre élévation, le *Mont-Aubert* est remarquable comme un des contreforts de la chaîne du Jura. Ses pieds plongent dans le lac sous la forêt de Seytes et la maison de campagne de la Lance. Sa terrasse domine le lac de Neuchâtel. Un vallon le sépare de la chaîne qui, derrière lui, se termine, à l'occident, à la Roche-Blanche, et dont le versant plonge sur le Val de Travers. C'est dans cette dernière chaîne que se trouve le *Creux-du-vent*, entonnoir d'où la force du vent renvoie même les objets d'assez grand poids que la main se plaît à y jeter.

Tel est le Jura dans ses principales sommités. Dans sa dégradation vers la plaine, jusqu'au point où il touche au lac ou se confond avec le Jorat, il se partage en trois parties distinctes :

1^o Au pied de la Dôle, et du Fort-les-Cluses au ruisseau de la Promenthouse, le mont se perd dans la plaine qui va aboutir au Léman.

2^o De la Promenthouse à l'Aubonne, la chaîne du Jura, avant d'arriver à son pied, se relève en bosse et forme le plateau, plus ou moins déchiré par des érosions, sur lequel se trouvent Burtigny, Gimel, Essertines, le signal de Bougy; puis elle descend au lac d'une pente plus ou moins rapide.

3^o Enfin, de l'Aubonne jusqu'au Mont-Aubert et jusqu'à la rencontre du Jorat, le Jura descend vers le Léman, la Venoge, l'Orbe et le lac de Neuchâtel, de gradin en gradin, en plateaux successifs, plus ou moins prononcés, et coupés par des eaux peu considérables, si nous en exceptons celles du Veyron, de l'Orbe et de la Venoge.

LES BASSINS ET LES EAUX.

La grande ligne qui sert à marquer le partage des eaux de l'Europe en deux versants, l'un tourné vers le nord et l'autre vers le midi, passe à travers le canton de Vaud et le partage aussi en deux bassins, celui du Rhin et celui du Rhône. Elle suit l'arête de la chaîne qui part de l'Audon et porte la Cape-au-Moine, les tours d'Al, Jaman; puis elle descend, entre la Veveyse et la Broie, vers le Jorat, passe au-dessus du lac de Bret, coupe la tour de Gourze, fait de nombreux circuits autour des sources du Grenet et de la Paudèze, file auprès du Chalet-à-Gobet et se prolonge sur l'arête du Jorat jusques à La Sarraz. Au moulin de Pompaples, les eaux du Nozon se partagent en deux cours : l'un descend vers

Yverdon et vers l'Océan, l'autre vers le Léman et la mer Méditerranée. La ligne de partage remonte de ce lieu vers la Dent de Vaulion. Elle suit les crêtes du Mont-Tendre, du Marchairu et de la Dôle. Tout ce qui est au-dessus de la ligne que nous venons de tracer appartient au bassin du Rhin, et tout ce qui est au-dessous verse ses eaux dans le Rhône.

244

DISTRICT DU VAL DE JOUX (4,625 h.).

Cercles du Pont (1,967 h.) et du *Chenit* (2,658 h.).

Le Val de Joux (*Juria nigra*) a, depuis la frontière française, $4 \frac{1}{2}$ lieues de longueur. Il est formé de plusieurs vallons parallèles. On commence par descendre dans le grand vallon des Auburnex, assis au pied des cimes du Mont-Tendre et du Marchairu. On y voit de vastes chalets, sur de riches pâturages, bien arrosés, et entrecoupés de belles forêts. La crête de rochers sur laquelle il repose s'élève, d'un côté, graduellement jusqu'à la Dôle, et, de l'autre, se courbe et se redresse pour former la Dent de Vaulion. On descend de ce gradin à celui du Molaro, où déjà la terre est cultivée, et du Molaro dans le bassin de l'Orbe, au village du Sentier, au lac et au fond de la Vallée, large d'une demi-lieue. Puis s'élève, aussi d'étage en étage, le flanc de la montagne opposé à celui que nous venons de descendre. Un premier vallon, assis sur des rochers dont la crête est couronnée de bois, renferme le village du

Lieu, le lac Ter, le lac Brenet, et va se perdre, à l'ouest, dans les bois d'Amont, à l'est, sous le pied de la Dent de Vaulion, dans la gorge par laquelle on descend à Vallorbe. Les hameaux de la Frasse et de la Fontaine aux Allemands reposent sur un vallon plus élevé. La scène est fermée par la forêt du Risoud, vaste rideau, long de 27,000 pas, qui sépare la vallée de Joux de la Franche-Comté.

Selon la tradition, un ermite, nommé Pontius, aurait dans le cours du 6^e siècle établi sa cellule sur le sol qu'occupe aujourd'hui le village du Lieu (*Locus Pontii*)¹. Il est plus certain que Ebald II de La Sarraz fonda en 1140, sur la rive du grand lac, l'Abbaye du lac de Joux, et que des religieux de l'ordre des Prémontrés commencèrent le défrichement d'une contrée qui n'était encore que forêts et que marécages. Le bras d'Ebald protégea ses moines contre ceux de Romainmotier, et, d'un autre côté, une charte de l'empereur Frédéric II garantit leurs droits contre les empiétements de l'abbaye de Saint-Claude (1155). On assure que les bons pères, voulant augmenter la pêche, fermèrent les entonnoirs par lesquels le lac se dégorge et l'élevèrent à une hauteur inférieure à celle qu'il doit avoir eue en des temps reculés, mais supérieure à celle qu'il a de nos jours (voyez p. 56). Cependant longtemps encore l'on n'entendit dans la Vallée que la voix de la prière et la hache du bûcheron. Enfin Vinet Rochat vint, de Bourgogne, fonder, près des sources de la Lionne, des forges, maintenant détruites, commencement de l'industrie dans la contrée (1480). La famille de Rochat s'est si bien pro-

¹ Consultez pour l'histoire diplomatique de la Vallée le tome III des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*.

pagée que, dans le siècle dernier, une compagnie entière de la milice portait son nom et que, du Val de Joux, ce nom s'est répandu dans presque toutes les parties du pays. Cependant, à l'époque de la Réformation on ne comptait encore que vingt familles dans la Vallée. L'abolition de la servitude encouragea de nouveaux défrichements. Vers l'an 1550, des bûcherons du Lieu s'établirent, les premiers, près de la tête du lac et, campés sous des baraques de broussailles entrelacées, ils fondèrent le hameau qui a conservé le nom de Campioux. Depuis lors chaque âge a été marqué par quelque événement attestant les progrès de la culture. La commune du Lieu se sépara en 1574 de celle de l'Abbaye et celle du Chenit en 1646 de celle du Lieu. La Vallée se partage encore maintenant entre ces trois communes. La population s'accroissait, lentement il est vrai, sur un sol qui n'a guère qu'une couche végétale de 4 à 6 pouces d'épaisseur, de 12 à 18 dans les lieux les meilleurs. L'orge ne réussit que dans les communes du Lieu et de l'Abbaye ; dans celle du Chenit on est réduit à la culture de l'avoine et des fourrages. L'on n'avait pas encore tenté l'écobuage et le brûlage, après lequel les esparcettes réussissent bien. Le lin ne prospère pas. Le seigle du printemps donne plus de paille que de grain. Les seuls arbres fruitiers sont le cerisier et le pommier ; encore le fruit ne parvient-il pas toujours à maturité. Le gel atteint souvent les produits du sol. Une agriculture aussi précaire éveilla des idées d'industrie. L'incendie de grandes forêts, en 1706, stimula les esprits. Alors on commença à fabriquer des horloges, puis des couteaux, des rasoirs, des fusils. En 1720, Joseph Guiguard apporta du Pays de Gex l'art du lapidaire. En 1748, Olivier Meyland fit la première montre. Bientôt

l'on compta dans la vallée de nombreux horlogers. Les profits s'accrurent. Le prix des terres doubla dans vingt ans. Aujourd'hui, l'horlogerie occupe, dans la seule commune du Chenit, 700 ouvriers, au salaire, quelques-uns de 6 à 8 francs, la plupart de 2 à 4 francs par jour; et leur nombre s'accroît encore dans cette commune ainsi que dans les deux autres. Pendant quelque temps on s'est contenté de livrer à l'industrie des pièces perfectionnées pour montres marines ou montres de voitures; maintenant, grâce à la persévérance de la maison Audemars, du Brassus, on livre au commerce des pièces complètes. La fabrication des pignons a été amenée par Antoine Lecoultré à un nouveau degré de perfection. Presque chaque maison a son atelier. Une dizaine de marchands horlogers dirigent la fabrication. Les lapidaires travaillent le grenat, le rubis et même les marcassites du Jura pour les joaillers de Paris et pour les foires de Beaucaire. La coutellerie a pris une grande extension, surtout dans le hameau des Bioux. M. Lecoultré envoie annuellement à l'étranger 4,000 à 5,000 de ses excellents rasoirs. L'agriculture sert de délassement au travail de l'établi. On compte une centaine de charrues. Le cadastre énumère 3,652 étivages; mais le nombre des vaches laitières ne s'élève guère à plus de 3,000. A compter 425 livres de fromage par vache et le prix du fromage à 28 batz le quintal, on arrive à une somme de 413,000 francs. Les vacherins ne le cèdent pas à ceux du Mont-d'Or. Le prix des montagnes varie de 300 à 500 francs par vache. Le bois des forêts n'est plus seulement réduit en charbon; on en fait des futailles, des cuves, des meubles divers, qui s'exportent en quantité toujours plus considérable. Près de 5,000 poses de bois et le droit de couper annuel-

lement dans les vastes forêts du Risoud, propriété de l'Etat, 926 plants de sapin, 530 moules et des pièces de construction, alimentent cette industrie. On emploie jusqu'à la gentiane des Alpes, dont l'eau-de-vie s'exporte dans la Suisse allemande. Tout travaille. La mère de famille fait de son côté, chaque année, sa pièce de toile de ménage de 40 à 60 aunes. Grâce à cette activité générale, la Vallée, dont presque toutes les familles étaient encore, au commencement du siècle, tributaires de créanciers bernois, a réduit considérablement le chiffre de ses dettes. Les maisons ont été reconstruites, à peu d'exceptions près. Les meubles en noyer ont remplacé ceux de sapin, la terre de pipe et la porcelaine les écuelles en bois. Déjà l'on accuse les progrès du luxe, la multiplication des vendages de vin, celui des billards, et l'affaiblissement de la vieille bonne foi.

La population s'est élevée à 4,625 habitants. Elle se fait remarquer par une taille élevée, svelte; par une allure vive et dégourdie. Les femmes du Val de Joux ressemblent plus à celles de nos villes qu'à celles de nos campagnes; elles ont de la fraîcheur, de la grâce, et un type qui leur est propre. Les cheveux sont assez généralement châains, les yeux bleus. Les mariages sont précoces, les familles nombreuses, l'émigration considérable. Combien, dans la plaine, de préfets, de greffiers, d'employés de bureaux, sont originaires de ces montagnes, dont les habitants allient à un esprit naturel des mœurs polies et une culture assez avancée! On sait le goût qu'ont les habitants de la Vallée pour la musique, et combien la beauté du chant sacré dans leurs églises contraste avec la rudesse du chant dans les églises de la plaine.

Le district de Joux se divise en deux cercles. Celui

du Chenit a pour chef-lieu le *Sentier*, dont les maisons sont répandues autour de la colline qui domine l'embouchure de l'Orbe et du temple qui couronne le monticule. Le chemin qui, longeant la rivière, descend du Bois-d'Amont, et joint au Sentier la route par laquelle nous sommes descendus dans la Vallée, a passé par le *Brassus*, au milieu du bruit des forges et des scieries. D'autres hameaux sont semés autour du Sentier; ce sont les *Campioux*, premier établissement dans la contrée; le *Solliat*, où se faisaient autrefois les plus belles dentelles; le *Crêt*, la *Combe aux Mussillons*, les *Piguets*, et d'autres groupes encore, sur des sites la plupart romantiques.

La route continue, longeant la rive occidentale du lac, et conduit dans le cercle du Pont. On passe auprès de la belle église moderne et à travers le village du *Lieu*; puis, laissant derrière soi le lac Ter, le *Séchay* et les *Charbonnières*, hameau situé sur une colline qui domine le lac des Brenets, on franchit le pont jeté sur la chaussée qui sépare le grand lac du petit, et l'on arrive aux deux beaux villages du *Pont* et de l'*Abbaye*. De l'antique abbaye, qui a donné son nom à ce dernier village, il ne reste que l'église et une tour. Plus loin, sur la rive orientale du lac, sont semées dans les prairies les maisons du hameau des *Bioux*. Des chalets en grand nombre sont épars tout autour sur la montagne. Le voyageur visitera les sources de la Lionne, et, trois quarts de lieue plus haut, les Chaudières d'enfer, cavernes prolongées dans le flanc du Jura et traversées par un ruisseau qui devient torrent dans les jours d'orage. On fait plus d'une lieue de chemin, tantôt sous de hautes arcades, tantôt à travers des boyaux, dans lesquels il faut ramper sur le ventre. Les rochers, tapissés

de stalactites , réfléchissent la lumière des flambeaux. Arrivé à une grande profondeur, on passe le torrent sur un pont , œuvre de la nature. Partout l'ombre épaisse et partout le bruit de vastes eaux , dont l'issue est inconnue.

Du Pont et de l'Abbaye, la route de la Vallée remonte le flanc du Jura. Arrivée sur la cime, elle se divise en deux embranchements, dont l'un se dirige sur Morges et l'autre sur Orbe , en passant par Vaulion.

Un chemin de troisième classe descend du Pont à Vallorbe, par la gorge étroite qui s'ouvre sous la Dent de Vaulion.